



Certains professionnels font le choix de changer de métier par le biais d'une reconversion.

Pour cela, ces agents consultent IntraParis, prospectent les postes vacants, prennent rendez-vous, préparent leur entretien.

Des chefs de service se rendent disponibles pour cette demande de mobilité.

Suite à ces entretiens, plusieurs agents de la DFPE ont eu une réponse positive....

Pourtant toutes les directions ont reçu un message très clair : les postes administratifs sont réservés pour les agents en reclassement (c'est-à-dire des agents reconnus inapte à leurs fonctions).



La **CFDT** dénonce une non-reconnaissance, un non-respect de la personne, une iniquité de traitement, une perte de temps, d'énergie, de motivation.

Quid de la mobilité choisie des agents, pourtant vitrine de la ville de Paris dans sa politique de recrutement.

La **CFDT** dénonce une entrave à la reconversion volontaire !



ADHERER A LA CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE